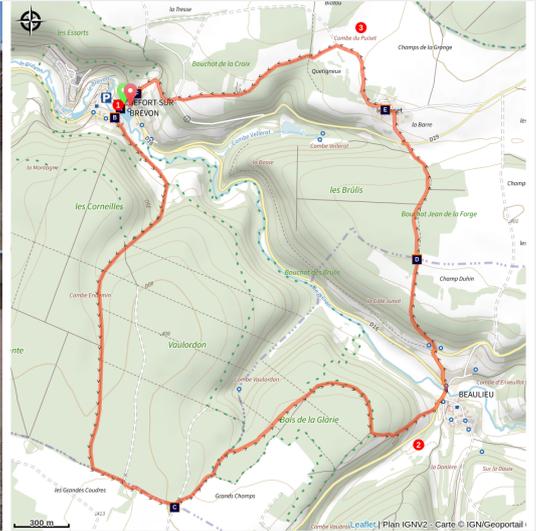


Sentier de la vallée du Brévon

Chatillon - Rochefort-sur-Brévon



Arrivée à Rochefort-sur-Brévon (© Véronique Genevey ; PNFOr)



Ce circuit majoritairement forestier offre des points de vue pittoresques sur les villages de Beaulieu, de Rochefort-sur-Brévon et sur la vallée du Brévon.

Tout le long de cet itinéraire, prêtez l'oreille et essayez de reconnaître des oiseaux à leur chant !

Le vaste plateau calcaire du Châtillonnais est entaillé par un réseau de petites rivières affluentes de la Seine, qui serpentent au coeur d'étroites vallées. Echappant aux cultures intensives, ces fonds de vallons sont pâturés, ce qui leur assure une biocénose (ensemble des êtres vivants) riche et diversifiée. Le Cincle plongeur est l'hôte de ces rivières, sa nidification est favorisée par les édifices construits le long du cours d'eau : ponts, moulins, villages. Le parcours permet de s'immerger dans la forêt feuillue qui présente de très belle hêtraies de versants, des chênaies de plateaux et des frênaies proches de la rivière. L'ensemble de l'avifaune forestière est présente.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 45

Longueur : 8.8 km

Dénivelé positif : 509 m

Difficulté : Intermédiaire

Thèmes : Faune, Flore

Itinéraire

Départ : Rochefort-sur-Brévon

Arrivée : Rochefort-sur-Brévon

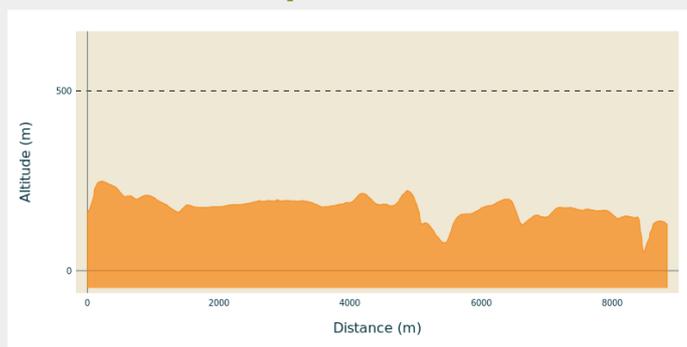
Balisage : — Balisage jaune simple

Communes : 1. Rochefort-sur-Brévon

2. Mauvilly

3. Beaulieu

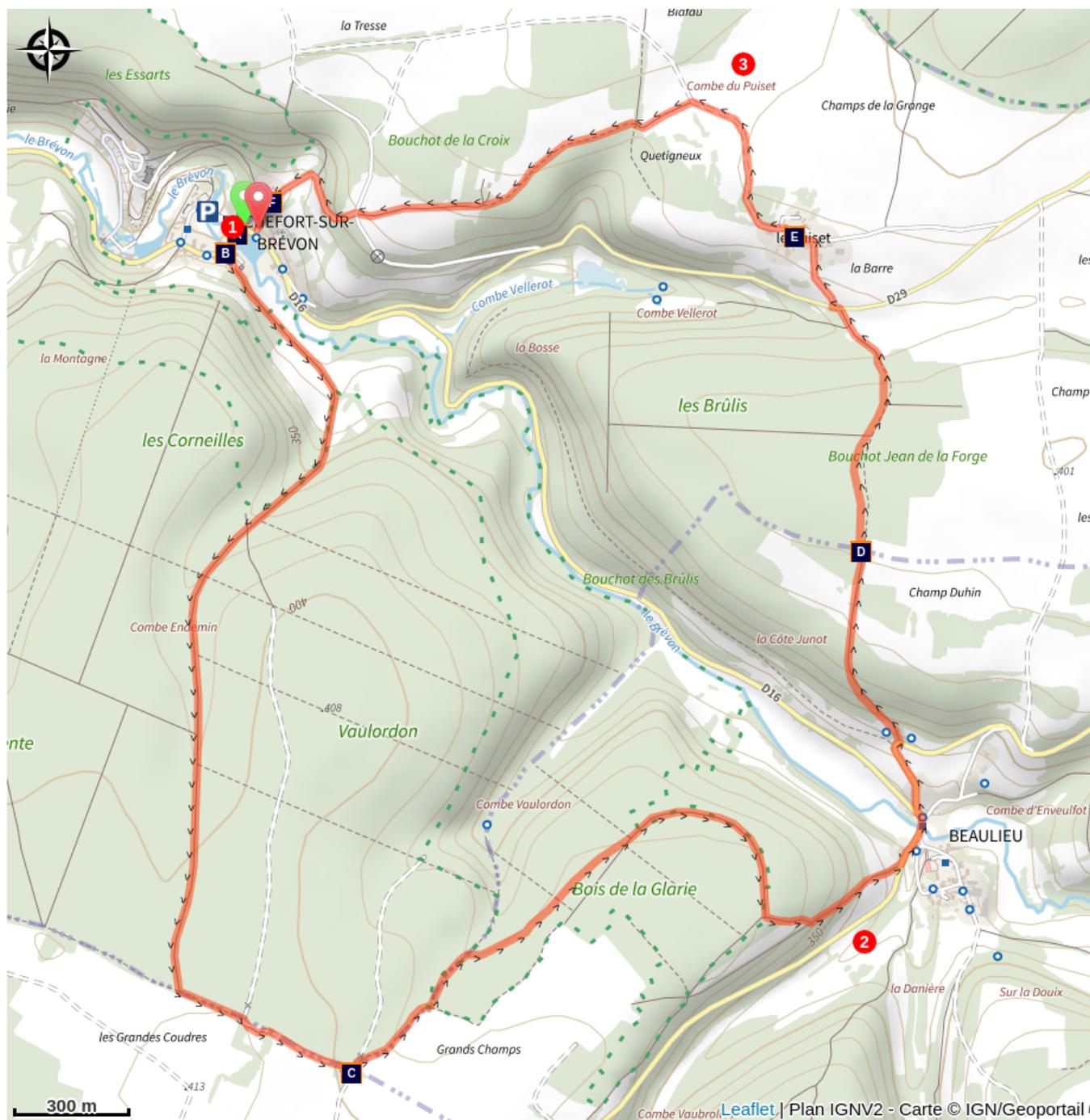
Profil altimétrique



Altitude min 52 m Altitude max 249 m

1. De la place principale de Rochefort-sur-Brévon, prendre la rue des Forges (D16) et traverser le Brévon. Emprunter le chemin à gauche en montée, passer devant une fontaine et rentrer dans le bois. Continuer sur le chemin tout droit, en suivant le balisage jaune. Arrivé à l'orée du bois, prendre à gauche. Continuer sur le sentier, en laissant sur votre gauche les deux intersections. Arrivé à la deuxième, suivre le sentier longeant la lisière par les champs. Rentrer à nouveau dans le bois, continuer le long du sentier en suivant le balisage qui mène à Beaulieu.
2. Entrer dans le village par la rue de Mauvilly, face à l'église. Traverser le Brévon et prendre la rue d'Essarais D112 B en montée. Peu après avoir quitté le village, dans le virage, à gauche, laisser un premier chemin et prendre un petit sentier en montée. Traversée de bois, prés puis forêt. Après une légère descente, sortie du bois, traverser la route pour entrer dans Le Puiset. Laisser la chapelle et le lavoir à gauche pour suivre un chemin anciennement goudronné.
3. En bout de chemin, prendre un sentier herbeux à gauche qui traverse champs, bois et prés. Il conduit à une route : traverser et continuer tout droit, en descente sur le village de Rochefort-sur-Brévon.

Sur votre chemin...



-  Forge de Rochefort (A)
-  Chicorée sauvage (C)
-  Chapelle Saint Maur du Puiset (E)
-  La pierre qui corne (B)
-  Petite pervenche (D)
-  Château de Rochefort-sur-Brévon (F)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <http://www.forets-parcnational.fr/fr/parc-national-de-forets/la-reglementation-du-coeur>

Comment venir ?

Parking conseillé

Mairie, Rochefort-sur-Brévon

Sur votre chemin...



Forge de Rochefort (A)

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, on y transformait la fonte provenant du haut fourneau de Maisey-le-Duc en fer, en combinant chaleur, apport d'oxygène et martelage. Dans les années 1840, l'activité sidérurgique cessa, à cause de la concurrence des usines à l'Anglaise qui avaient un meilleur rendement. Cependant les constructions ont gardé leur aspect, sans subir de grandes transformations techniques au début du XIX^{ème}.

Crédit photo : © Christal de Saint-Marc



La pierre qui corne (B)

D'après certains écrits, cette fameuse pierre était située au milieu des étangs de Rochefort. On disait que si l'on parlait dans le trou supérieur, le son sortait par celui du bas. Elle restituait, paraît-il un son si éclatant qu'on l'entendait dans toute la vallée du Brevon, où il se répercutait d'écho en écho.

Crédit photo : © Christal de Saint-Marc



Chicorée sauvage (C)

On trouve cette plante de la famille des Astéracées le long des chemins et dans les prés secs. De couleur bleu-mauve lors de la floraison, elle est méprisée des agriculteurs qui ne peuvent rien en tirer. D'apparence ligneuse et rabougrie, elle est pourtant de la même famille que les salades et les endives que nous cultivons. Ses feuilles et ses racines sont d'ailleurs comestibles et peuvent être consommées en salades ou mélangées au café une fois torréfiées.

Crédit photo : © Kulbabka Photo



Petite pervenche (D)

Fleur des sorciers et des poètes, elle se rencontre dans les sous-bois où elle forme de vastes tapis d'un beau vert foncé et luisant. Dès février, de courts rameaux dressés s'échappent, porteurs de fleurs solitaires d'un bleu rare. Connue pour ses vertus médicinales dès le Moyen-Age, elle était préconisée pour lutter contre les troubles liés à une mauvaise circulation cérébrale.

Crédit photo : © Matthieu Delcamp ; PNFor



Chapelle Saint Maur du Puiset (E)

Cette chapelle a été rénovée par les habitants bénévoles du village qui ont refait les murs et ôté le plafond pour laisser apparaître la magnifique charpente de l'édifice ainsi que sa cloche. A l'intérieur, on peut y apercevoir les peintures de l'artiste Emma Koe lors des heures d'ouverture. Une statue de Saint Maur, patron des lieux, est visible dans le fond de la pièce.

Crédit photo : © M. Foucher



Château de Rochefort-sur-Brévon (F)

Sur son éperon rocheux, le château XIXème du maître des forges surveille la vallée. Selon l'histoire, il serait constitué de la maison seigneuriale du Val des Choues transportée ici pierre par pierre. Il repose sur les bases d'une ancienne forteresse du XIIIème détruite par un incendie en 1730, dont on remarque une archère-canonnière, les traces du fossé et un colombier rond. Au nord, les annexes surmontées par une fine tour faisant pigeonier méritent un coup d'œil. Le site ne se visite pas.

Crédit photo : © Antoni Martin ; PNFor